



REPUBLIQUE FRANÇAISE

LICENCE DE STATION DE NAVIRE N° 060800269658

SHIP STATION LICENCE
LICENCIA DE LA ESTACION DE BARCO (*)

Ministère de
l'écologie, de
l'énergie du
développement
durable et de
l'aménagement du
territoire

N° de compte : **SB206048**
C.I.A.C : **SANS**

Valable jusqu'au : **31/12/2008**

Validité prorogée au : **31/01/2009**

Classe générale : **Plaisance**

PEUZIAT INGRID

MMSI : **227 668 840**

GORRE

Indicatif : **FGE7109**

Nom du Navire : **PRYDWEN**

Quartier / Immatriculation : **AD 612599U**

29780 PLOUHINEC

ATIS :

Catégorie de correspondance publique : **CVHX**

Nombre	Matériel	Marque et type	Puissance d'émission	Classe	Bande de fréquence
1	VHF ASN	SX 35 DSC	25	16G3E	156-174 MHz

Cachet de l'autorité :



A Paris, le **19/08/2008**

Le Sous-Directeur de la Sécurité Maritime

E. Berder

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique pour la gestion des licences et identités du service mobile maritime et fluvial par l'ANFR et les organismes de secours, les CROSS, le CNES et l'UIT à qui elles sont communiquées afin de permettre la coordination et l'organisation efficace des opérations de recherche et de sauvetage en cas d'appel de détresse. Conformément aux articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à l'adresse indiquée au dos de cette licence.

(*) Conformément au Règlement des Radiocommunications annexé à la Convention de l'Union Internationale des Télécommunications actuellement en vigueur, et aux dispositions des articles D 406-11 et D 406-12 du code des postes et des communications électroniques, la présente autorisation est délivrée pour l'installation et l'utilisation des équipements radioélectriques décrits ci-dessus.